

EN BREF

L'exploitation minière a modifié profondément le paysage de Scarpe-Escaut. Le creusement de canaux, la formation d'étangs d'affaissement, les cités minières et terrils, sont autant d'éléments identitaires, qui aujourd'hui, imprègnent et structurent une partie du territoire.



Historique de l'exploitation minière

L'exploitation minière commence dans le nord de la France au début du XVIII^e siècle. C'est à Fresnes-sur-Escaut que la première veine de charbon est trouvée en 1720 (les conditions d'exploitation étant difficile et l'activité peu rentable sur ce site, elle cessa en 1860). En 1734, le premier filon de charbon de bonne qualité est découvert à Anzin et marque le début de l'exploitation minière dans le Bassin du Nord-Pas-de-Calais.

A partir du XIX^e, l'exploitation se généralise à l'ensemble du Bassin minier actuel : allant d'est (Condé-sur-l'Escaut) en ouest (Bruay-sur-l'Escaut). ■

Organisation spatiale des sites miniers

Les sites miniers regroupent les lieux d'extraction du charbon et les lieux de vie des mineurs. **Leur organisation spatiale est singulière car elle s'articule autour du lieu de production : le carreau de fosse.** Autour de celui-ci, s'imbriquent et se juxtaposent les lieux de résidences constitués des cités minières, des structures de services (écoles, églises, salles de sports, salles des fêtes), ainsi que des réseaux de communication (cavaliers, canaux, routes).

L'implantation des cités minières à proximité immédiate des fosses et chevalements, les place bien souvent à l'écart des villages et villes préexistantes (Cité du Maroc à Bellaing, Cité d'Arenberg à Wallers) et donc déconnectés des divers services. Pour parer à cet isolement, et du fait d'une volonté paternaliste et de contrôle de la main-d'œuvre, les compagnies minières entament la construction d'édifices et équipements au sein même des cités au début du XIX^e siècle. Sont construits des équipements socio-éducatifs (école...), de loisirs (salle des fêtes, école de musique, salle de sports...), des lieux de culte ainsi que des équipements sanitaires et médicaux (hôpitaux, maternité - ex : dispensaire à Fresnes-sur-Escaut -). Ainsi, le mineur et sa famille sont pris en charge tout au long de leur vie.

Ces quartiers construits sur le plan horizontal et voués entièrement à l'extraction du charbon, s'implantent là où l'activité le demande. **Dans le Valenciennois les cités minières se caractérisent bien souvent par une imbrication forte avec la nature, côtoyant eau, marais et forêt.**

Sur le territoire du Parc, on peut distinguer deux "paysages miniers". A l'est, entre Valenciennes et l'Escaut, la forte densité des cités minières et des sites d'extraction imbriqués dans un milieu urbain plus dense contraste avec la partie ouest (vers Wallers et Rieulay) où les sites miniers sont plus épars et se mêlent à la campagne. ■

Patrimoine industriel

De nombreux héritages du patrimoine industriel minier sont présents sur le périmètre d'étude. On recense six carreaux de fosse et sept chevalements sur le périmètre d'étude, emblèmes de l'exploitation minière.

Sur le territoire, les différents matériaux et techniques révèlent une grande diversité architecturale : du chevalement en briques de la fosse Sarteau construit en 1822, au chevalement métallique (fer et acier à partir de 1880) des fosses Ledoux à Condé-sur-l'Escaut ou des chevalements de la fosse Arenberg.

Les terrils symbolisent également le pays minier. Dans la vallée de la Scarpe et de l'Escaut les "stériles" ont d'abord servi de remblai pour zone humide : c'est la première génération de terril (XVIII^e et XIX^e), dit terril plat. Ces premiers terrils ont quasiment tous disparus. Les techniques s'améliorent, de nouvelles générations de terrils dit "coniques" (Fosse Renard à Anzin) et "à plateau" (Rieulay) sont sortis de terre.

Parallèlement, les moyens de communication se sont développés de manière significative pendant l'exploitation du charbon : creusement de canaux, construction de cavaliers sillonnant le territoire. ■

Patrimoine bâti (cité minière)

Évolution de l'habitat minier

Les premières formes de l'habitat minier sont les corons, alignements en bande de "petits" logements mitoyens identiques. Les premiers apparaissent à Denain en 1835.

Par la suite, la concurrence entre les différentes Compagnies des mines tend à améliorer sensiblement les conditions de logement ; ceci dans le double but de renforcer leur attractivité par une offre qualitative supérieure et de garder la main-mise sur une population de plus en plus revendicative. Les rangées d'habitat type coron sont brisées et remplacées progressivement par des blocs de 8, 4 ou 2 maisons d'une surface de plus en plus importante. Ce nouveau type d'habitat est intégré progressivement dans les **schémas d'organisations plus aérés des cités minières, appelées les cités pavillonnaires** (la cité Soult à Fresnes-sur-Escaut (1873) où les logements sont groupés par quatre, les maisons jumelles à Arenberg). Au cours des XIX^e et XX^e siècles, l'augmentation de la surface des logements individuels (de 30 à 70-80 m²) et le passage de jardins collectifs à jardins privatifs "inspirés" du modèle anglais des cités-jardins, vont se répandre au sein des Compagnies (cité Pinson à Raismes 1912-1926).



Variété de l'habitat minier

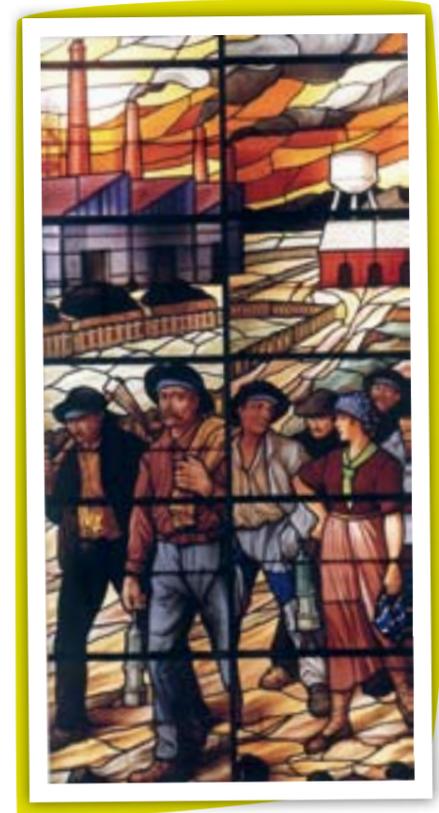
L'habitat minier sous ses apparences d'uniformité, présente en réalité une variété importante. Bien que construites sur un mode de reproduction à l'identique des logements, les cités minières se différencient d'une compagnie à l'autre par un style architectural propre afin d'être identifiées et d'attirer la main-d'œuvre.

En briques et en tuiles de terre cuite ou d'ardoise, l'architecture premièrement sobre des constructions type coron, s'accompagne d'une évolution des décors de façades (appareillages de briques, briques vernissées) et des pignons de plus en plus ouvragés, éléments de distinction.

Au sein même des cités minières, les maisons des ingénieurs des mines, généralement regroupées près de l'entrée de la fosse, se distinguent premièrement par une taille plus importante, mais aussi par un emploi de matériau différent (usage de la pierre, brique vernissée...), et un travail architectural plus poussé (soubassements, appuis et linteaux de fenêtres sculptés...).

Réhabilitation et préservation de l'habitat minier

Au début des années 1970, l'insalubrité gagne la plupart du parc de logements des cités minières. Commence alors une première phase de réhabilitation financée par les Houillères, puis relayée par l'Etat (fond GIRZOM pour les travaux de Voirie, Réseaux et Divers (VRD) et intervention de rénovation des logements financé par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)). Malgré ces efforts, 45 000 logements ont été démolis depuis 1971 et des cités sont encore aujourd'hui menacées de disparition ; environ 8 000 logements ne répondent pas aux critères de "logement décent" établis par la loi SRU et sont en attente de rénovation. ■



Voir aussi

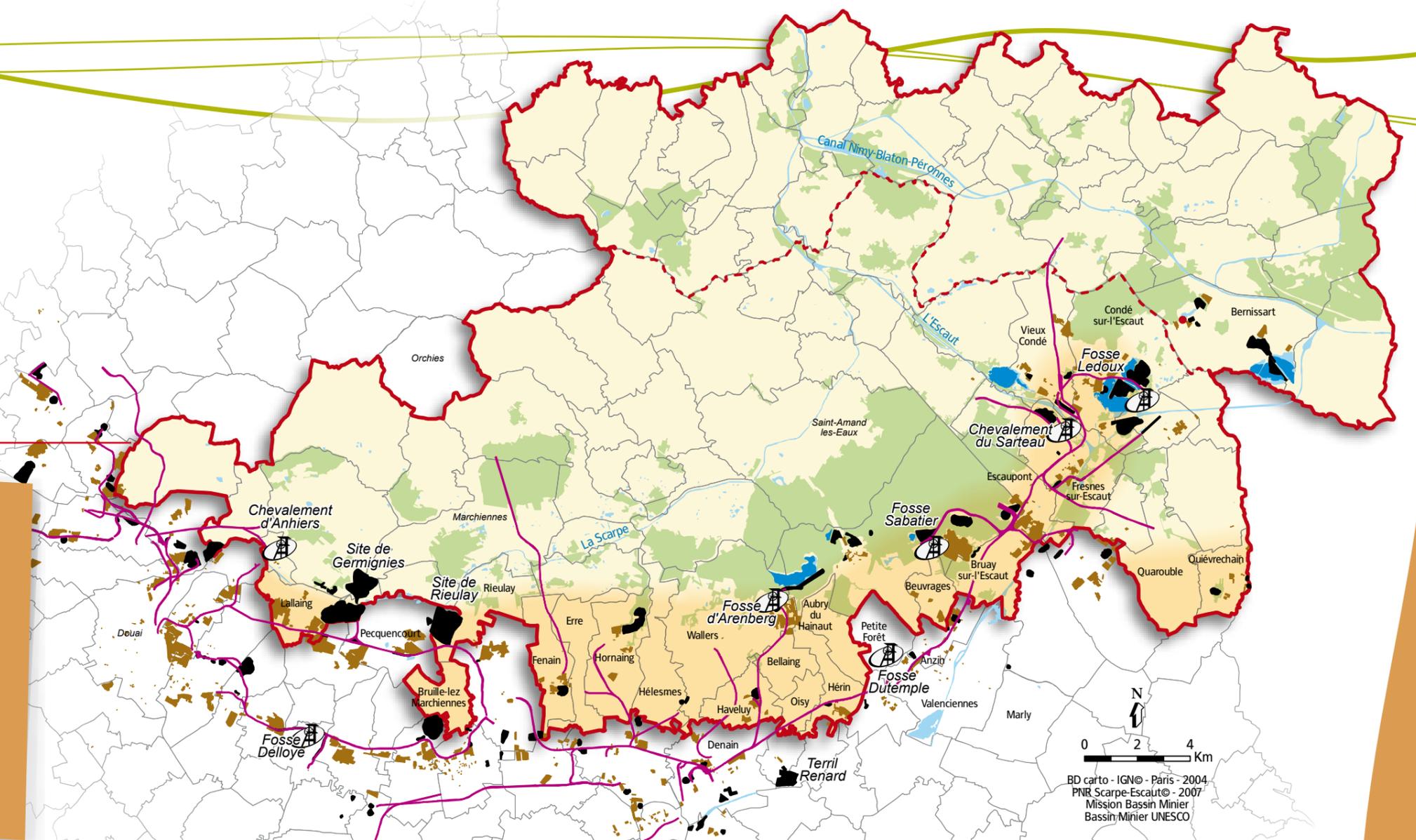
- p.22 - Patrimoine culturel et historique
- p.66 - Territoires reconquis
- p.104 - Réseau anthropique

La mine

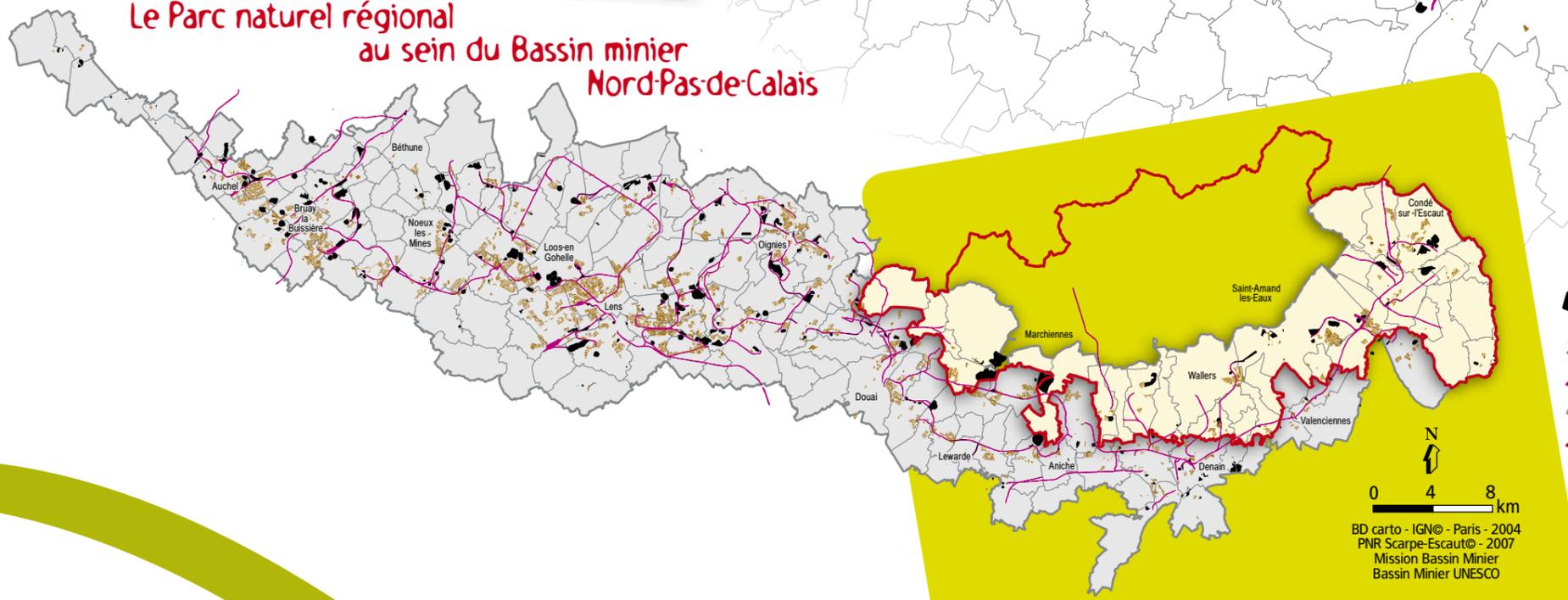
- Terrils
- Chevalements
- Étangs d'affaissement
- Cités minières
- Cavaliers
- Arc minier
- Périmètre d'étude transfrontalier
- Frontière franco-belge

BASSIN MINIER UNESCO

Créé en septembre 2002, et lancé officiellement en janvier 2003, Bassin Minier UNESCO a en charge le portage de la candidature du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais à l'Unesco pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au titre de "Paysage culturel évolutif". Sa mission est double : assurer la production et l'instruction du dossier de candidature et organiser la mobilisation de tous dans cette démarche. Depuis sa création, l'association a encouragé la mobilisation des bénévoles autour de la démarche d'inscription du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais par la création d'ateliers. Parallèlement, des clubs et relais locaux portés par des collectivités, associations ou établissements scolaires enrichissent la démarche par la mobilisation autour d'une thématique choisie. Les clubs du Pays de Condé et de Raismes ont ainsi choisi de collecter, de transmettre et de valoriser la mémoire minière.



Le Parc naturel régional
au sein du Bassin minier
Nord-Pas-de-Calais



- Terrils
- Cités minières
- Cavaliers
- Communes du Bassin minier
- Périmètre d'étude

BD carto - IGN© - Paris - 2004
PNR Scarpe-Escaut© - 2007
Mission Bassin Minier
Bassin Minier UNESCO